



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée
9 avril 2018
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2018

4-8 juin 2018, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

**Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents
et plan de travail provisoires**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation	3
2. Rapport annuel de l'Administrateur	3
3. Coopération Sud-Sud	4
4. Rapport sur le développement humain	4
5. Programmes de pays et questions connexes	4
6. Évaluation	5
7. Fonds d'équipement des Nations Unies	5
8. Volontaires des Nations Unies	5
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
9. Consultation sur le budget intégré révisé (2018-2021), y compris sur la gestion du changement	6
10. Rapport annuel de la Directrice exécutive	6
11. Programmes de pays et questions connexes	7
12. Évaluation	7
<i>Débat consacré à l'UNOPS</i>	
13. Rapport annuel de la Directrice exécutive	7
<i>Débat consacré aux questions communes</i>	
14. Questions financières, budgétaires et administratives	8



15. Audit et contrôle internes	8
16. Rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS	10
17. Questions diverses.	10
Plan de travail provisoire . Conseil d'administration du FNUAP, du PNUD et de l'UNOPS – session annuelle de 2018	11

Annotations et liste des documents

Point 1

Questions d'organisation

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la session annuelle de 2018 et approuvera le plan de travail de la session présenté par son secrétaire. Le Conseil souhaitera peut-être adopter le rapport sur les travaux de sa première session ordinaire de 2018. Un projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil pour observations. Les observations reçues dans les délais impartis ont été intégrées au rapport définitif.

Documentation

Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents et plan de travail provisoires ([DP/2018/L.2](#))

Rapport de la première session ordinaire de 2018 ([DP/2018/8](#))

Décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2018 ([DP/2018/9](#))

Débat consacré au PNUD

Point 2

Rapport annuel de l'Administrateur

Comme suite aux décisions 2017/10 et 2017/30 du Conseil d'administration, l'Administrateur a établi un rapport sur les résultats de 2017 et les progrès réalisés en ce qui concerne le plan stratégique pour la période 2018-2021. Les indicateurs du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources et les données financières permettent de visualiser les résultats obtenus sur quatre ans dans le cadre du Plan stratégique 2014-2017. On trouve également dans le rapport des fiches sur le développement et le bilan institutionnel, et toutes les données relatives au Cadre sont données en annexe. Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments sont suggérés dans le rapport.

Conformément aux résolutions [59/267](#) et [62/246](#) de l'Assemblée générale, le rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) présente une synthèse des réponses de l'administration aux recommandations formulées par le CCI dans ses rapports publiés en 2017, ainsi que l'état d'avancement de l'application des recommandations du CCI formulées en 2016 et 2015. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

L'annexe statistique contient des données financières détaillées sur les montants annuels des produits et des charges prévus au titre des activités menées dans le cadre des programmes de pays du PNUD et financées à l'aide des ressources de base et des fonds extrabudgétaires.

Conformément aux décisions 2017/30 et 2017/31 du Conseil d'administration, un plan de travail sera également présenté pour discussion lors de la session en cours.

Documentation

Rapport de l'Administrateur sur les résultats de 2017 et les progrès réalisés en ce qui concerne le plan stratégique pour la période 2018-2021 ([DP/2018/10](#))

Rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2017 (DP/2018/10/Add.1)

Annexe statistique (DP/2018/10/Add.2)

Point 3

Coopération Sud-Sud

L'objectif du cadre stratégique du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (2018-2021) est d'orienter le Bureau dans l'action qu'il mène pour donner aux organismes des Nations Unies les moyens d'aider les États Membres à appliquer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, conformément aux principes énoncés dans le document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (A/RES/64/222). Le Conseil souhaitera peut-être prendre note du cadre stratégique du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (2018-2021).

Documentation

Cadre stratégique du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (2018-2021) (DP/CF/SSC/6)

Point 4

Rapport sur le développement humain

Le Conseil d'administration entendra un exposé sur l'état d'avancement des consultations qui ont eu lieu en 2017 et 2018 dans diverses instances concernant le Rapport sur le développement humain. Il s'agit notamment de consultations globales tenues par le Groupe consultatif pour le Rapport sur le développement humain, de consultations tenues avec le Groupe consultatif sur les statistiques, de manifestations parallèles sur les indicateurs du développement humain et des objectifs de développement durable, de consultations régionales sur l'élargissement de la portée des mesures de développement humain et d'une réunion d'experts de haut niveau sur la refonte des mesures de développement humain.

Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de l'état des consultations concernant le Rapport sur le développement humain.

Point 5

Programmes de pays et questions connexes

Au titre de ce point, il sera demandé au Conseil d'administration : a) de prendre note des premières prolongations d'un an des programmes de pays pour le Koweït, la République du Congo et la Sierra Leone, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 ; b) d'approuver la deuxième prolongation d'un an du programme de pays pour la République arabe syrienne, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 ; et c) d'examiner et d'approuver, en application de sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour le Kenya, le Malawi et le Rwanda.

Documentation

Prolongation des programmes de pays (DP/2018/11)

Descriptif de programme de pays pour le Kenya (DP/DCP/KEN/3)

Descriptif de programme de pays pour le Malawi ([DP/DCP/MWI/3](#))

Descriptif de programme de pays pour le Rwanda ([DP/DCP/RWA/2](#))

Point 6

Évaluation

Le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD présente son rapport annuel d'évaluation pour 2017, dans lequel sont exposés l'état d'avancement des initiatives clés en 2017 et les progrès réalisés dans l'application des principes d'évaluation d'indépendance, de crédibilité et d'utilité qui sont associés à la professionnalisation du Bureau indépendant d'évaluation. L'additif au rapport offre une analyse succincte des actions que le PNUD a convenu de mener pour donner suite aux recommandations issues de l'évaluation menée par le Bureau. Les observations de l'Administration sont aussi données dans le rapport.

Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments sont suggérés dans le rapport.

Documentation

Rapport annuel sur les activités d'évaluation ([DP/2018/12](#))

État de l'application des recommandations du Bureau indépendant d'évaluation ([DP/2018/12/Add.1](#))

Point 7

Fonds d'équipement des Nations Unies

Au titre de ce point, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) présente son rapport annuel sur les résultats obtenus en 2017. Les contributions du FENU à l'évolution des écosystèmes et au développement des marchés au fil du temps y sont examinées, comme c'était le cas dans le rapport final sur le cadre stratégique pour la période 2014-2017. En outre, le rapport offre une analyse détaillée de l'évolution de l'orientation des programmes, des partenariats et des outils du Fonds, ainsi qu'une analyse de son efficacité institutionnelle et des enseignements tirés au cours de la période couverte par le cadre stratégique.

Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments sont suggérés dans le rapport.

Documentation

Rapport sur les résultats obtenus par le FENU en 2017 ([DP/2018/13](#))

Point 8

Volontaires des Nations Unies

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi du rapport de l'Administrateur pour la période 2016-2017, dans lequel sont présentés les résultats du programme des Volontaires des Nations Unies au cours de la deuxième période biennale du cadre stratégique de quatre ans (2014-2017). Les réalisations du programme, les difficultés rencontrées et les résultats d'une évaluation indépendante du cadre stratégique et d'un audit opérationnel du programme y sont présentés. Compte tenu des orientations stratégiques arrêtées à la lumière de l'examen

quadriennal complet et des enseignements tirés de l'expérience, le programme a fait l'objet d'une transformation institutionnelle et d'un repositionnement stratégique en 2017-2018, ouvrant la voie au nouveau cadre stratégique pour la période 2018-2021 (DP/2018/6), présenté au Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2018. Conformément à la décision 2014/13, le rapport s'appuie sur le tableau récapitulatif des résultats et des ressources pour la période 2014-2017.

Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments sont suggérés dans le rapport.

Documentation

Volontaires des Nations Unies : Rapport de l'Administrateur (DP/2018/14)

Débat consacré au FNUAP

Point 9

Consultation sur le budget intégré révisé (2018-2021), y compris sur la gestion du changement

Au titre de ce point, le Conseil d'administration tiendra une consultation sur le budget intégré révisé (2018-2021), en s'appuyant sur les résultats de l'examen complet des ressources. La version finale du budget intégré révisé du FNUAP (2018-2021) sera soumise au Conseil pour approbation à sa deuxième session ordinaire, qui se tiendra en septembre 2018.

Documentation

Projet de budget intégré révisé pour la période 2018-2021

Point 10

Rapport annuel de la Directrice exécutive

Au titre de ce point, le Conseil d'administration examinera le rapport annuel de la Directrice exécutive.

On trouve dans la première partie du rapport une analyse des progrès accomplis par rapport aux résultats attendus du plan stratégique du FNUAP pour la période 2014-2017. Un examen statistique et financier, donnant un aperçu général de la situation financière du Fonds et assorti des statistiques essentielles concernant ses finances et ses programmes en 2017, est proposé en annexe. Les chiffres donnés dans le rapport sont provisoires, dans l'attente du rapport du Comité des commissaires aux comptes. La deuxième partie du rapport, consacrée aux recommandations du Corps commun d'inspection en 2017, offre une description succincte de la suite donnée par l'administration du Fonds aux principales recommandations faites par le Corps commun d'inspection dans ses rapports le concernant publiés en 2017, en application de la résolution 59/267 de l'Assemblée générale. Les annexes au rapport peuvent être consultées séparément sur le site Web du Fonds.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur le rapport annuel de la Directrice exécutive du FNUAP.

Documentation

Rapport annuel de la Directrice exécutive : examen cumulatif du plan stratégique du FNUAP pour la période 2014/2017 ([DP/FPA/2018/4](#), Part I)

Examen statistique et financier, 2017 ([DP/FPA/2018/4](#), Part I, Add.1)

Rapport sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2017 ([DP/FPA/2018/4](#), Part II)

Point 11

Programmes de pays et questions connexes

Le Conseil d'administration sera invité à : a) approuver, conformément à sa décision 2014/7, le descriptif de programme de pays pour le Kenya et le Rwanda ; b) prendre note de la première prolongation d'un an du programme de pays pour Cuba ; et c) approuver la deuxième prolongation d'un an du programme de pays pour la République arabe syrienne.

Documentation

Descriptif de programme de pays pour le Kenya ([DP/FPA/CPD/KEN/9](#))

Descriptif de programme de pays pour le Rwanda ([DP/FPA/CPD/RWA/8](#))

Prolongation des programmes de pays ([DP/FPA/2018/3](#))

Point 12

Évaluation

Conformément à la politique d'évaluation révisée du FNUAP ([DP/FPA/2013/5](#)) et aux décisions du Conseil d'administration sur cette question, le rapport annuel du Bureau de l'évaluation pour 2017 fournit des informations sur les performances de la fonction d'évaluation au niveau interne et au niveau décentralisé, ainsi que sur la contribution du Fonds à la cohérence des évaluations aux Nations Unies, y compris les évaluations à l'échelle du système, et sur le développement des capacités nationales d'évaluation. En outre, le rapport présente les principales conclusions et recommandations issues de l'examen stratégique externe et indépendant de la fonction d'évaluation du FNUAP, ainsi que le programme de travail et le budget du Bureau de l'évaluation pour 2018.

Les annexes au rapport peuvent être consultées séparément sur le site Web du Fonds. La réponse de l'Administration au rapport est également disponible ([DP/FPA/2018/CRP.3](#))

Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision sur le rapport annuel du Bureau de l'évaluation.

Documentation

Rapport annuel du Bureau de l'évaluation ([DP/FPA/2018/5](#))

Débat consacré à l'UNOPS

Point 13

Rapport annuel de la Directrice exécutive

On trouvera dans le rapport annuel de la Directrice exécutive du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) une description détaillée de l'appui apporté par l'organisation à des projets de paix et de sécurité, ainsi qu'à des projets humanitaires et de développement mis en œuvre par ses partenaires. Avec plus de 900 projets menés dans plus de 80 pays, l'UNOPS aide les peuples à se construire une vie meilleure et les pays à parvenir à un développement durable. Le rapport fait ressortir les principaux succès enregistrés par l'organisation en 2017, en donnant des exemples de la manière dont l'UNOPS apporte son appui au système des Nations Unies et à ses partenaires partout dans le monde. Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments sont suggérés dans le rapport.

Documentation

Rapport annuel de la Directrice exécutive ([DP/OPS/2018/2](#))

Débat consacré aux questions communes

Point 14

Questions financières, budgétaires et administratives

Le rapport conjoint du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes sur le recouvrement des coûts est élaboré en application des décisions 2017/11 et 2017/14 du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, dans lequel le Conseil prie le PNUD, agissant en collaboration avec le FNUAP, ONU-Femmes et l'UNICEF, de poursuivre les consultations avec les États Membres au sujet du principe de recouvrement des coûts et de présenter des propositions fondées sur l'analyse des faits en vue d'harmoniser les principes de recouvrement des coûts du PNUD, du FNUAP, d'ONU-Femmes et de l'UNICEF, en y apportant des modifications si nécessaire, afin qu'elles puissent être examinées par les Conseils d'administration respectifs à leur session annuelle de 2018 au plus tard.

Documentation

Rapport conjoint sur le recouvrement des coûts ([DP/FPA-ICEF-UNW/2018/1](#))

Point 15

Audit et contrôle internes

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi des rapports d'audit et d'enquête internes du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS.

On trouve dans le rapport du PNUD des informations sur les activités du Bureau de l'audit et des investigations pendant l'année achevée le 31 décembre 2017. Comme l'a demandé le Conseil d'administration dans sa décision 2016/13, le rapport comporte un avis, modulé en fonction de la portée des travaux entrepris, sur l'adéquation et l'efficacité de la structure de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle du PNUD, ainsi qu'une présentation concise des travaux menés et des critères retenus pour la formulation de cet avis. Le rapport rend compte de la suite

donnée aux demandes faites par le Conseil dans ces précédentes décisions en ce qui concerne par exemple l'adhésion à une déclaration de conformité aux normes d'audit interne ; la formulation d'un avis sur l'adéquation aux besoins des ressources allouées et de l'efficacité de l'utilisation de ces ressources pour assurer la portée voulue à l'audit interne ; la soumission des informations soumises en temps utile sur les éventuelles difficultés rencontrées dans l'exercice des fonctions de contrôle ; un examen des effectifs et du budget du Bureau de l'audit et des investigations et une présentation de la planification axée sur les risques (tous énumérés dans la décision 2015/13). Le rapport comporte également des informations sur les pertes financières identifiées à la suite d'investigations ainsi que sur les modes de recouvrement et les montants recouvrés (décision 2014/21), les titres de tous les rapports d'audit interne publiés pendant l'année et des appréciations attribuées (décision 2013/24) et des informations sur les cas de fraude et les mesures prises en cas de comportement répréhensible (décision 2011/22). La réponse de l'Administration à ce rapport fait l'objet d'un document distinct, comme l'exige la décision 2006/13. En revanche, le rapport annuel du Comité consultatif pour les questions d'audit et d'évaluation est joint en appendice au présent rapport (conformément aux dispositions du document [DP/2008/16/Rev.1](#)).

Le rapport du Bureau des services d'audit et d'investigation concernant les activités d'audit interne et d'investigation du FNUAP, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, fait suite aux décisions 2015/2 et 2015/13 et à des décisions antérieures du Conseil d'administration sur cette question. Il passe en revue les activités menées en 2017 par le Bureau en matière d'audit interne et d'investigation. Il contient en outre des informations sur : a) les ressources du Bureau pour 2017 ; b) les problèmes notables mis en évidence par le biais des activités d'audit interne et d'investigation du Bureau ; c) les enquêtes, y compris des informations sur les cas et les mesures prises ; d) l'examen des recommandations issues des audits internes formulées entre 2010 et 2017 et de la suite qui leur a été donnée. Les annexes peuvent être consultées séparément sur le site Web du FNUAP.

Conformément à la décision 2015/2 du Conseil d'Administration et aux décisions antérieures sur le sujet, le rapport annuel du Comité Consultatif pour les questions d'audit du FNUAP fait l'objet d'un additif au présent rapport. La réponse de l'Administration au rapport est également disponible ([DP/FPA/2018/CRP.4](#)).

Le Conseil d'administration sera également saisi du rapport d'activité des services d'audit interne et d'investigation de l'UNOPS pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, présenté par le Groupe de l'audit interne et des investigations. Le rapport est accompagné de la réponse de l'Administration, présentée séparément (conformément à la décision 2006/13), et du rapport annuel du Comité consultatif de la stratégie et de l'audit de l'Office pour 2017.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur les rapports d'audit interne et d'investigation du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS.

Documentation

PNUD : Rapport sur l'audit et les investigations internes ([DP/2018/15](#))

FNUAP : Rapport du Directeur du Bureau des services d'audit et d'investigation sur les activités d'audit interne et d'investigation du FNUAP en 2017 ([DP/FPA/2018/6](#))

Opinion sur l'adéquation et l'efficacité du cadre de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne du FNUAP ([DP/FPA/2018/6/Add.1](#))

Rapport annuel du Comité consultatif pour les questions d'audit du FNUAP ([DP/FPA/2018/6/Add.2](#))

UNOPS : Rapport d'activité pour 2017 du Groupe de l'audit interne et des investigations ([DP/OPS/2018/3](#))

Point 16

Rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi des rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS.

En application de la décision 2008/37 du Conseil, le Bureau de la déontologie du PNUD présente au Conseil un rapport sur ses activités de l'année 2017. Conformément à la circulaire du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration distincte » ([ST/SGB/2007/11](#)), le Groupe de la déontologie des Nations Unies a examiné le rapport à sa centième session, le 13 février 2018. Celui-ci a ensuite été présenté à l'Administrateur du PNUD. Il s'agit du dixième rapport annuel présenté par le Bureau de la déontologie depuis sa création en 2007.

Le rapport du FNUAP est présenté au Conseil d'administration comme suite au paragraphe 9 de la décision 2010/17 sur les rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS. Conformément à la circulaire du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration distincte » ([ST/SGB/2007/11](#)), le rapport a été examiné par le Groupe de la déontologie des Nations Unies à sa centième session, le 13 février 2018, puis transmis à la Directrice exécutive du FNUAP. Le rapport récapitule les activités entreprises par le Bureau de la déontologie du FNUAP en 2017 et décrit les tendances dans les domaines d'activité relevant de son mandat. Il présente également des recommandations à l'intention du personnel de direction sur le renforcement de la culture institutionnelle d'intégrité et de conformité. La réponse de l'Administration après examen du rapport est également disponible ([DP/FPA/2018/CRP.5](#))

En application de la décision 2010/17 du Conseil d'administration, le déontologue du FNUAP présente au Conseil un rapport sur les activités du Bureau de la déontologie en 2017. Ce rapport a été examiné par le Groupe de la déontologie des Nations Unies, conformément au paragraphe 5.4 de la circulaire du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration distincte » ([ST/SGB/2007/11](#)), telle que modifiée.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS et faire des observations sur l'évolution de leurs travaux.

Documentation

Activités menées par le Bureau de la déontologie du PNUD en 2017 ([DP/2018/16](#))

FNUAP : Rapport du Bureau de la déontologie pour 2017 ([DP/FPA/2018/7](#))

Activités du Bureau de la déontologie de l'UNOPS en 2017 ([DP/OPS/2018/4](#))

Point 17

Questions diverses

PLAN DE TRAVAIL PROVISoire
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FNUAP, DU PNUD ET DE L'UNOPS
SESSION ANNUELLE DE 2018 (4-8 juin 2018, New York)

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Objet</i>
Vendredi 1^{er} juin	10 h 30-13 heures 15 heures-18 heures		RÉUNION COMMUNE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DU PNUD/FNUAP/UNOPS, DE L'UNICEF, D'ONU-FEMMES ET DU PAM
Lundi 4 juin	10 heures-10 h 30	1	QUESTIONS D'ORGANISATION <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session • Adoption du rapport de la première session ordinaire de 2018
	10 h 30-midi		DÉBAT CONSACRÉ À L'UNOPS DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE
		13	BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LES SERVICES D'APPUI AUX PROJETS <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration de la Directrice exécutive • Rapport annuel de la Directrice exécutive
	Midi-13 heures		DÉBAT CONSACRÉ AU FNUAP
		9	BUDGET RÉVISÉ DU FNUAP POUR LA PÉRIODE 2018-2021, Y COMPRIS LA GESTION DU CHANGEMENT <ul style="list-style-type: none"> • Consultation sur le budget révisé du FNUAP pour la période 2018-2021, y compris la gestion du changement
	15 heures-16 heures	9	BUDGET RÉVISÉ DU FNUAP POUR LA PÉRIODE 2018-2021, Y COMPRIS LA GESTION DU CHANGEMENT <ul style="list-style-type: none"> • Consultation sur le budget révisé du FNUAP pour la période 2018-2021, y compris la gestion du changement
	16 heures-18 heures		DÉBAT CONSACRÉ AUX QUESTIONS COMMUNES
		14	QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le recouvrement des coûts
Mardi 5 juin	10 heures-13 heures		DÉBAT CONSACRÉ AU FNUAP (suite) DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Objet</i>
		10	RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE <ul style="list-style-type: none"> Examen cumulatif du plan stratégique du FNUAP pour la période 2014-2017 Examen statistique et financier, 2017 Rapport du FNUAP sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2017
	15 heures-16 h 30	10	RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE (suite)
	16 h 30-17 h 45	11	PROGRAMMES DE PAYS DU FNUAP ET QUESTIONS CONNEXES <ul style="list-style-type: none"> Présentation et adoption des descriptifs de programmes de pays Prolongation des programmes de pays
		12	ÉVALUATION <ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel du Bureau de l'évaluation du FNUAP pour 2017 et réponse de l'Administration
	17 h 45-18 heures		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
Mercredi 6 juin	10 heures-13 heures		DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR
		2	RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR <ul style="list-style-type: none"> Rapport de l'Administrateur sur les résultats de 2017 et les progrès réalisés sur le plan stratégique pour la période 2018-2021 Rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2017 Annexe statistique Plan de travail pour la coopération avec le Conseil d'administration (suite donnée aux décisions 2017/30 et 2017/31)
	15 heures-17 h 30	2	RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR (suite)
	17 h 30-18 heures		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
Jeudi 7 juin	10 heures-13 heures		DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD (suite)
		3	COOPÉRATION SUD-SUD <ul style="list-style-type: none"> Cadre stratégique du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (2018-2021)

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Objet</i>
		4	RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN <ul style="list-style-type: none"> État des consultations concernant le Rapport sur le développement humain (résolution 57/264 de l'Assemblée générale)
	15 heures-17 h 30	5	PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES <ul style="list-style-type: none"> Présentation et adoption des descriptifs de programmes de pays Prolongation des programmes de pays
		6	ÉVALUATION <ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel sur les activités d'évaluation et réponse de l'Administration État de l'application des recommandations du Bureau indépendant d'évaluation
	17 h 30-18 heures		<i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
Vendredi 8 juin	10 heures-13 heures		DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD (suite)
		7	FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES <ul style="list-style-type: none"> Rapport sur les résultats obtenus par le FENU en 2017
		8	VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES <ul style="list-style-type: none"> Volontaires des Nations Unies : Rapport de l'Administrateur
	15 heures-18 heures		DÉBAT CONSACRÉ AUX QUESTIONS COMMUNES (suite)
		15	AUDIT ET CONTRÔLE INTERNES <ul style="list-style-type: none"> Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'audit et les investigations internes et réponses de l'administration
		16	RAPPORTS DES BUREAUX DE LA DÉONTOLOGIE DU PNUD, DU FNUAP ET DE L'UNOPS <ul style="list-style-type: none"> Rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités menées en 2017 et réponses de l'administration
		17	QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> Adoption des décisions
		1	QUESTIONS D'ORGANISATION <ul style="list-style-type: none"> Adoption du plan de travail provisoire de la deuxième session ordinaire de 2018 Clôture de la session